

COMITE DIRECTEUR DU COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Assemblée Générale Elective du dimanche 9 octobre 2022

**A remplir obligatoirement par tous les candidats aux postes du comité directeur du
Comité Départemental des Hauts-De-Seine.**

(Date limite de réception des candidatures : 19 septembre 2022 soit 20 jours francs avant les élections)

Candidat au poste réservé aux disciplines associées :

Oui Non

Nom : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Profession : _____

Licence FFKDA n° _____

Nom du club où vous êtes inscrit : _____

Fonctions de dirigeant que vous avez déjà occupées au niveau :

Club : _____

Département : _____

Ligue : _____

National : _____

International : _____

Avez-vous fait l'objet d'une condamnation judiciaire entraînant l'inéligibilité ? _____

Certifié sincère et véritable le (date) : _____

Signature du candidat

Le formulaire de candidature doit être impérativement accompagné :

- **D'une lettre personnelle de candidature datée et signée ;**
- **Des photocopies des licences (ou l'attestation historique) des trois dernières saisons, dont celle de la saison en cours.**

Ce questionnaire, correctement rempli et signé, ainsi que la lettre de candidature doivent être adressés au siège du Comité Départemental des Hauts-De-Seine de Karaté et D.A, par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) ou remises au siège du comité départemental à partir du **lundi 22 août 2022.**

**CDK92 - Maison des sports
Place Jules Hunebelle
92 140 Clamart**

Par lettre RAR ou remis contre récépissé à cette même adresse

L'absence de tout document ainsi que toute réponse reconnue inexacte ou incomplète, entraîneront le rejet de la candidature.

NB : Date limite d'envoi des candidatures : **lundi 19 septembre 2022 (20 jours francs avant les élections) - Cachet de la poste faisant foi.**

MODELE DE LETTRE DE CANDIDATURE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Par la présente, j'ai l'honneur de proposer à l'assemblée générale du Comité Départemental des Hauts-De-Seine de Karaté et D.A. ma candidature au sein du comité directeur.

Nom :

Prénoms :

Date de Naissance :

Adresse :

Tél domicile :

Mobile :

Courriel :

Date :

Signature



RAPPEL

« Les candidats aux postes du comité directeur devront être en possession de 3 licences FFKDA consécutives dont celle de la saison sportive en cours, et être âgés de 18 ans révolus.

Ne peuvent être élues au comité directeur :

1. Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
2. Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
3. Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ».

Article 5 des statuts

« Pour les élections du Comité Départemental les candidatures doivent être envoyées ou remises au siège du Comité Départemental des Hauts-De-Seine 20 jours francs avant le jour fixé pour ces élections ; passé ce délai aucune inscription ni aucune modification ne sera recevable.

Le dépôt des candidatures se fera soit par remise d'une lettre contre récépissé, soit par lettre recommandée avec avis de réception envoyée au siège du Comité Départemental des Hauts-De-Seine.

Toute candidature devra comprendre :

1. Une lettre personnelle de candidature datée et signée ;
2. Un formulaire FFKDA type dûment renseigné ;

La non-production d'une quelconque de ces pièces, leur envoi après la clôture des candidatures ou des renseignements donnés manifestement erronés entraîneront le rejet de la candidature ».

Article 121 du règlement intérieur